



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FENELON

INSCRIPTIONS MERCREDIS

Du 25 février au 01 avril 2026

Heures d'ouverture : De 7h45 à 18h30



Validation de l'inscription à réception des pièces ci-dessous

- ✓ La fiche de renseignements et sanitaire
- ✓ La fiche d'inscription
- ✓ L'attestation d'assurance
- ✓ Carnet de vaccinations à jour
- ✓ Les numéros CAF ou MSA et bon loisirs MSA

Un message de confirmation d'inscription vous sera envoyé.

Le protocole sanitaire ACM et règlement intérieur à disposition sur demande ou sur www.paysdefenelon.fr

Tarification Modulée les paiements se font directement auprès du Trésor Public (chèque ou prélèvement)

<u>Quotient Familial</u>	<u>Tarifs</u> (Journée Complète)	<u>Tarifs</u> (Demi-Journée sans repas)
0 à 400 €	12,00 € ₍₁₎	8,00 € ₍₃₎
401 à 700 €	12,30€ ₍₂₎	8,30€ ₍₄₎
701 à 800 €	12,50€ ₍₂₎	8,50€ ₍₄₎
800 à 1000 €	13,00 €	9,00 €
1001 à 1300 €	13,50 €	9,50 €
1301 à 1500 €	14,00 €	10,00 €
Supérieur à 1500 €	16,00 €	12,00 €

(1) Bon CAF à déduire -4€/ (2) Bon CAF à déduire -3€/ (3) Bon CAF à déduire -2€/ (4) Bon CAF à déduire -1.50€



INSCRIPTIONS mercredis

Du 25 février au 01 avril 2024

L'ENFANT : NOM : Prénom : Age :

Scolarisé(e) à l'école de :

RESPONSABLE : père* mère* tuteur légal* (*= entouré)

NOM : Prénom :

CP : Ville :

Tél mère : Tél père :

Mail :

INSCRIPTION *à cocher

Toute désinscription devra se faire **au plus tard 48H** à l'avance.
A défaut, la journée sera facturée sauf présentation d'un certificat médical



	Février-Mars-Avril					
jours	25/02	04/03	11/03	18/03	25/03	01/04
matin						
journée						
A-M						

Mme Mylène Fort – Directrice -ALSH LA TRIBU – 72 route de la gare– 24590 Saint Geniès
Tél :06.84.14.13.47 – alshlatribu@paysdefenelon.fr

Date :
Signature